

Aquaculture: La filière cherche des investisseurs

• 22 unités projetées dans le nord dont 6 à Al Hoceïma

• Des espaces aquacoles, clés en main, mis à disposition

• Un budget prévisionnel de 600 millions de DH

L'AQUACULTURE a-t-elle des chances de se développer au Maroc? Tout porte à le croire. En effet, la nouvelle stratégie de développement du secteur aquacole a fixé comme objectif d'atteindre une production de 200.000 tonnes à l'horizon 2020. Ce n'est pas rien puisque ce volume représente, quand même, 11% de la production halieutique nationale totale prévisionnelle. De nos jours, le volume de production aquacole marine ne dépasse guère les 500 tonnes par an, soit moins de 0,01% du total de la production halieutique nationale.

Aussi, le département en charge du secteur de la pêche maritime a mis en place, dès 2011, une structure dédiée exclusivement à l'aquaculture. Il s'agit de l'Agence nationale pour le développement de l'aquaculture (ANDA). Très vite, l'Agence s'est mise au travail et a pu identifier plusieurs zones potentielles d'accueil des projets aquacoles dans différentes parties du pays. La Région Tanger-Tétouan-Al-Hoceïma figure parmi ces zones. L'ANDA a, d'ailleurs, organisé mardi dernier à Al Hoceïma une journée «portes ouvertes» qui a été consacrée aux opportunités d'investissement dans l'aquaculture. Une journée durant laquelle l'information sur cette nouvelle filière a foisonné dans le cadre d'ateliers dédiés animés par les cadres et experts de l'Agence.

Les acteurs ciblés ont ainsi pu prendre connaissance du potentiel halieutique de cette partie du Maroc. La

| Plans de développement de l'aquaculture | | |
|---|---------------------------|---------------------------|
| Régions | Superficies dédiées en ha | Productions envisagées/an |
| Dakhla-Oued Eddahab | 6.556 | 115.000 tonnes |
| Souss-Massa | 4.110 | 80.790 tonnes |
| Guelmim-Oued Noun | 1.320 | 42.960 tonnes |
| Tanger-Tétouan-Al Hoceïma | 470 | 32.714 tonnes |
| L'Oriental | 1.465 | 111.024 tonnes |

Source: ANDA



(Ph. Jarfi)

Le plan de développement aquacole du littoral méditerranéen mis en place par l'ANDA a été établi sur des critères spécifiques bien déterminés. La région d'Al Hoceïma est la première étape des appels à manifestation d'intérêt pour le développement des projets d'aquaculture au Maroc

La région d'Al Hoceïma dispose, en effet, d'un capital aquacole évalué à 105 hectares. Pas moins de 6 projets porteurs y

sionnel de l'ordre de 600 millions de DH avec à la clé la création de 500 nouveaux emplois. Cependant, ces appels

être bacheliers. En plus, ils devront s'engager à suivre une formation dans le domaine de la culture marine.

L'Agence encourage également et fortement la formation de groupements de jeunes entrepreneurs. Même que les candidats organisés en groupements de plus de cinq personnes seront favorisés.

A noter que les jeunes entrepreneurs seront plus orientés vers l'élevage de coquillages. Une activité nettement moins coûteuse que celle du poisson. Et pour cause, ce dernier doit être nourri quotidiennement alors que les coquillages, en pompant l'eau de mer, y puisent à la fois l'oxygène qui leur est nécessaire et se nourrissent des particules en suspension dans l'eau.

Le plan de développement aquacole du littoral méditerranéen mis en place par l'ANDA a été établi sur des critères spécifiques bien déterminés. D'abord, il fallait procéder à une définition de l'état des lieux par l'établissement de l'occupation des espaces maritimes et terrestres nécessaires. Ce n'est que par la suite que les zones disponibles et propices pour l'exercice de l'activité sont délimitées. Ensuite, vient l'étape d'identification des caractéristiques du milieu au niveau des zones retenues. Et cela dans l'objectif d'étudier la biodiversité, la qualité de l'eau et aussi les paramètres océanographiques. Troisième étape: élaborer le schéma des structures aquacoles à travers les études de faisabilité et biologiques des projets. Cela tout en définissant les espaces favorables à l'exercice de l'activité, les espèces potentielles et les techniques d'élevage. Et, enfin, évaluer les impacts des projets aquacoles sur l'environnement. □

Carte de visite

CRÉÉE en 2011, l'Agence nationale pour le développement de l'aquaculture (ANDA) est un organisme public qui a pour vocation essentielle de promouvoir l'aquaculture. Sa mission est axée sur le soutien aux investissements dans cette filière, la proposition de toute mesure réglementaire dans le but d'en encourager le développement et d'accompagner les projets pilotes en partenariat avec les secteurs public et privé. Elle a également pour mission d'apporter tout le soutien nécessaire aux investisseurs pour la concrétisation de leurs projets.

Depuis sa création, l'Agence compte à son actif plusieurs réalisations à l'échelle nationale notamment la mise en œuvre de 5 plans d'aménagement aquacole dans les régions de Dakhla-Oued Eddahab, de Souss-Massa, de Guelmim-Oued Noun, de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et de l'Oriental. □

sont prévus dont 4 projets dédiés à la culture des coquillages et 2 à la pisciculture marine.

La région est la première étape des appels à manifestation d'intérêt pour le développement des projets d'aquaculture au Maroc. En effet, deux appels relatifs à l'exploitation de 22 unités de production étendues sur une superficie de 470 hectares à Chefchaouen et Al Hoceïma ont déjà été lancés le 18 juillet dernier. Soit un investissement prévi-

son, apparemment, restés infructueux. C'est pour cette raison que l'Agence a décidé de relancer les deux appels à manifestation d'intérêt pour des investissements dans la filière de l'aquaculture dans la région. Le premier porte sur 18 unités de production en mer, situées dans les provinces de Chefchaouen et d'Al Hoceïma. Il est destiné aux investisseurs nationaux et étrangers. Quant au second, il concerne 4 unités de production de 15 ha chacune et cible les jeunes entrepreneurs originaires de la région. Le dépôt des dossiers doit être effectué avant le 18 octobre prochain. Des espaces aquacoles, clés en main, seront mis à la disposition des investisseurs qui souhaitent bénéficier de conditions propices à l'investissement et développer des projets viables d'aquaculture dans la région.

Pour les jeunes entrepreneurs, l'ANDA a, quand même, posé quelques conditions. En effet, ils doivent être natifs et résidents de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et être âgés entre 20 et 40 ans. En outre, ils doivent au moins

Jamal Eddine HERRADI

Mbarka Bouaïda: «Le Maroc doit tirer profit de ses 3.500 km de côtes»

• Développer l'aquaculture et assurer sa valorisation

• Le pays, précurseur sur le continent où cette activité est encore peu développée

• Ouvrir le secteur aux jeunes investisseurs

Chez Mbarka Bouaïda, Secrétaire d'Etat chargée de la Pêche maritime, l'optimisme reste de rigueur. En effet, elle croit dur comme fer que le Maroc est capable de réussir son plan de développement de l'aquaculture. Il en a le potentiel et les moyens, estime-t-elle.

- L'Economiste: Qu'attendez-vous du plan de développement de l'aquaculture?

- Mbarka Bouaïda: L'aquaculture est un nouveau domaine pour le Maroc. Bien sûr, le démarrage prend du temps puisqu'il fallait, d'abord, le vouloir et le concevoir. Il fallait aussi le projeter, non seulement dans un avenir proche, mais aussi à long terme et, bien entendu, se doter des moyens nécessaires pour mettre en place cette nouvelle vision. Inutile de rappeler que l'aquaculture constitue pour nous la continuité du département en charge des pêches et de tout le secteur de la pêche puisqu'il ne s'agit pas seulement de garantir la durabilité de la ressource halieutique, mais également d'assurer une bonne valorisation de ses produits. Et cela, justement, à travers une industrialisation adaptée et au top niveau et aussi à travers l'objectif de développer une aquaculture saine qui concerne plusieurs types de poissons et de ressources halieutiques qui permettraient par la suite de garantir une certaine sécurité alimentaire.

- Avec quels moyens et quelle structure?

- Effectivement, une fois la vision mise en place à travers le plan stratégique «Halieutis», il fallait réfléchir aux moyens, à un temps de lancement et à un plan de déploiement. C'est ainsi qu'une structure a été créée et exclusivement dédiée à ce nouveau domaine. Il s'agit de l'Agence nationale pour le développement de l'aquaculture (ANDA) qui est désormais en charge d'accompagner cette activité.

- Quelles chances de réussite pour ce plan de développement de l'aquaculture?

- J'estime que le Maroc est précurseur dans le domaine de l'aquaculture au niveau de toute la région et du continent africain



Pour Mbarka Bouaïda, le Maroc doit tirer profit de son potentiel halieutique et de ses 3.500 km de côtes pour se hisser au rang de pays leader dans le secteur de l'aquaculture (Ph.Jarfi)

où cette activité est encore peu développée. Notre pays a un potentiel énorme en la matière et ses 3.500 kilomètres de côtes le prédisposent à figurer parmi les pays grands exportateurs de ressources halieutiques. Donc, forcément, il y a un potentiel à développer et une performance à maintenir continuellement. Certes, cela nous a pris du temps notamment pour la mise en place de l'agence et des cadres administratif, juridique et réglementaire. Il fallait aussi identifier les emplacements, délimiter les zones et examiner les classements nécessaires dans chaque zone. Par la suite, nous sommes passés à la phase de lancement des

appels à manifestation d'intérêt pour pouvoir choisir les investisseurs potentiels étrangers ou nationaux qui vont prendre cette activité en main tout en leur garantissant l'accompagnement nécessaire.

Nous sommes en train d'aller, certes doucement, mais sûrement vers le développement d'une activité fort prometteuse qui s'inscrit parfaitement dans la vision stratégique du développement durable et «d'économie bleue» et qui va également contribuer à un meilleur rayonnement géostratégique du Maroc dans ce domaine.

Les investissements vont certainement varier entre petits et gros. C'est pourquoi,

puisque'il s'agit d'un nouveau secteur, il faut ouvrir la porte aux grands investisseurs à même d'apporter la technicité et le savoir-faire nécessaires et qui peuvent tirer le secteur vers le haut. Et il faut aussi permettre aux jeunes et petits entrepreneurs d'intégrer cette filière dans un écosystème qui leur permette une certaine rentabilité et également de bénéficier du savoir-faire des grands investisseurs. C'est pour cette raison que l'on a réservé, dans le cas d'Al Hocēma, un tiers des projets aux jeunes. Cela va leur permettre de faire un investissement réaliste et réalisable, c'est-à-dire qui n'est pas très coûteux. Les banques sont, d'ailleurs, prêtes à les accompagner et nous étudions actuellement les moyens de financement adéquats pour permettre aux jeunes et aux petits investisseurs d'obtenir leur ticket d'entrée dans le secteur. Et aussi les aider à décrocher des marchés.

- Allez-vous faire appel à la coopération internationale?

- Nous avons déjà de nombreux partenaires internationaux notamment de l'Union européenne. Des partenariats qui portent sur les techniques et les modes de mise en place de l'aquaculture. D'autres seront noués également avec des pays de l'Amérique latine. C'est tout à notre avantage de chercher à diversifier nos partenariats pour prendre le meilleur du savoir-faire chez les uns et les autres. □

Propos recueillis par
J.E. HERRADI